

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION RELATIF À LA MISE À DISPOSITION
D'UN TERRAIN
N°6999**

Le Port autonome de Strasbourg et la SCI RUE DE ROUEN, société civile immobilière au capital de 15 244,90 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le n° ° D 390 984 680 et dont le siège social est situé 6 rue de Rouen à Strasbourg (67000), ont conclu le 27/05/2026 un contrat d'occupation rép. n° 6999 relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une superficie de 2 259 m² situé rue de Lübeck à Strasbourg pour une durée de trois ans et un mois, à titre de régularisation et de manière rétroactive, à compter du 1^{er} septembre 2025 soit jusqu'au 30 septembre 2028 pour l'exercice d'une activité de stockage d'échafaudages.

Le Port autonome a réalisé des mesures de publicité relative à la mise à disposition du terrain par une publication pendant six semaines sur son site internet (www.strasbourg.port.fr) du 23 mai au 4 juillet 2025, cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la SCI RUE DE ROUEN, sur la base de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :

Direction de la Valorisation

Tél : 03.88.21.78.01

e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.